

Pour **bénéficier de la prise en charge des consultations psychologiques** du Réseau Régional de Cancérologie des Hauts-de-France dans L'Aisne, l'Oise et la Somme et obtenir les coordonnées des psychologues adhérents, contactez :

Correspondant réseau :

Mme Mathilde DALMIER

Par téléphone au

**03 20 13 24 13**

ou **03 20 13 72 10** (standard)

Ou par messagerie électronique

**mathilde.dalmier@onco-hdf.fr**

**ONCO**

HAUTS-DE-FRANCE  
RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE



Association Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la Préfecture du Nord

SIREN/SIRET : 830.863.973.00012  
APE : 9412 Z

**RESEAU REGIONAL DE CANCEROLOGIE DES  
HAUTS DE FRANCE**

1a rue Jean Walter

59000 Lille

✉ mathilde.dalmier@onco-hdf.fr

☎ 03 20 13 24 13 ou 03 20 13 72 10

 **FAX** 03 20 86 11 27

Pour suivre nos actualités: [www.onco-hdf.fr](http://www.onco-hdf.fr)

**Prise en charge de  
consultations psychologiques  
en cabinet ou à domicile**

**Pour les patients  
atteints de cancer  
et leurs proches**

Aisne - Oise - Somme



Le cancer est une épreuve physique mais également psychologique. Aussi, il peut être important de trouver **un soutien auprès d'un psychologue**. Celui-ci prendra le temps de vous écouter et vous aidera, ainsi que vos proches, dans la traversée de la maladie. Afin de vous accompagner au mieux, le réseau régional de cancérologie des Hauts-de-France (Onco HDF) coordonne des consultations psychologiques en ville.

### *En quoi consiste la proposition des consultations psychologiques en ville ?*

Il s'agit de vous donner la possibilité de **rencontrer un psychologue à l'extérieur** de votre établissement de soins, au plus proche de votre domicile.

- \* **5 consultations prises en charge** (renouvelable 1 fois )
- \* En cabinet ou à votre domicile

### *A qui s'adressent les consultations psychologiques proposées ?*

**Aux personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer et leurs proches (enfants/adultes).**

Ces personnes vivent dans l'Aisne ou l'Oise ou la Somme ou sont suivies dans un établissement de soins de ces départements.

### *A quel moment du parcours de soins peut-on y avoir recours ?*

**A tout moment** : dès l'annonce de la maladie, pendant les traitements, après les traitements, voire bien après les traitements.

Mais hors phases d'hospitalisation et hors des établissements de santé qu'ils soient publics ou privés.

### *Qui assure les consultations psychologiques en ville ?*

Des psychologues installés en libéral dans la région, qui ont été choisis par le réseau régional Onco HDF.

### *Comment avoir accès aux coordonnées de ces psychologues ?*

La liste des psychologues a été communiquée à l'ensemble des établissements de santé de l'Aisne, l'Oise et la Somme. **Vous pouvez donc la demander à votre établissement de soins, au réseau Onco HDF** (coordonnées au dos), ou consulter la liste sur le site [www.onco-hdf.fr](http://www.onco-hdf.fr).

Vous pouvez contacter les psychologues à proximité de votre lieu d'habitation. Vous conviendrez ensemble d'un rendez-vous.

### *Qui prend en charge le coût financier des consultations psychologiques en ville ?*

Pour bénéficier de la prise en charge financière des consultations psychologiques en ville :

**Signalez au psychologue choisi sur la liste, que vous appelez dans le cadre du dispositif « consultations psychologiques en ville du réseau Onco-HDF ».**

C'est lui qui se met alors en contact avec le réseau Onco HDF.

Une fois entré dans le dispositif, **le réseau prend entièrement en charge le coût de 5 consultations psychologiques en ville**. Il rémunère directement les psychologues donc, tant que vous êtes reçu par un psychologue dans le cadre de ce dispositif, **vous n'avez pas à régler les consultations**.

A la fin des consultations, le réseau vous enverra un questionnaire de satisfaction.

### *Qui est informé de votre démarche de consultation auprès d'un psychologue ?*

- \* Le psychologue qui vous reçoit.
- \* la psychologue référente du réseau Onco Hauts-de-France.
- \* Le réseau Onco HDF, garant du suivi et du bon fonctionnement du dispositif.



**Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France**